

DANS CETTE ÉDITION...

**PROJET SUR LES MILIEUX HUMIDES
DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT**

PLAN DE PROTECTION DE LA RIVIÈRE DES ANGLAIS

**PROTECTION DU FOUILLE-ROCHE GRIS:
BONNES NOUVELLES !**

**UN PANNEAU DE SENSIBILISATION SUR
LA PISTE CYCLABLE DU SENTIER DU PAYSAN**

PROJET DE CORRIDORS VERTS ET BLEUS

LE MONARQUE, UN PAPILLON EN DÉCLIN



PAPILLON MONARQUE

BULLETIN 2014 VOLUME 6 : NO 2



GOBIE À
TACHES NOIRSES

Projet sur les milieux humides de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Grâce au financement de la Fondation Écho, de la Fondation de la faune du Québec et Habitat faunique Canada, Ambioterra poursuit son projet de protection des milieux humides dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (VHSL).

Ce projet a débuté l'année passée et nous avons recruté huit propriétaires volontaires pour une superficie totale de 311 hectares. Nous en sommes présentement à effectuer les derniers inventaires. Les propriétaires recrutés sont situés dans quatre zones de concentration de milieux humides, soit le Rocher, les Terres noires de Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, les Terrasses de Saint-Antoine-Abbé et les Marais et marécages

Marguerite-D'Youville. Rappelons que le projet vise à assurer la protection de milieux humides forestiers et que cela se fera par des ententes de conservation volontaire.

Parmi les résultats que nous pouvons déjà tirés de nos inventaires, notons l'abondance du gobie à taches noires dans le Lac Saint-Louis à Léry. Cette situation est inquiétante et nous ne pouvons rien faire pour freiner l'expansion de cette espèce exotique envahissante, à part de la prévention et de la sensibilisation auprès des citoyens et citoyennes. Nous avons également recensé différentes espèces d'amphibiens, de tortues et de couleuvres dont la tortue serpentine et la tortue peinte.

►►► PROTECTION DU FOUILLE-ROCHE GRIS

BONNES NOUVELLES !

En cours depuis 2009, le projet sur la protection du fouille-roche gris se poursuit pour la cinquième année dans les bassins versants des rivières des Anglais et Trout.

Comme plus de 95% de la superficie de ces bassins versants est constituée de terres privées, la conservation volontaire demeure un outil intéressant et pertinent pour la conservation et la protection du territoire. Pour l'année 2014-2015, une vingtaine de propriétaires volontaires participent à ce projet de protection des milieux aquatiques et riverains, pour un total de 314 hectares couverts par l'équipe d'Ambioterra.

Par ailleurs, lors de notre inventaire de poissons du 17 septembre chez deux propriétaires volontaires de St-Chrysostome, nous avons capturé des spécimens de fouille-roche gris et un gros doré jaune de plus de 40 cm.

Les biologistes d'Ambioterra et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs n'avaient pas recensé de fouille-roche gris en aval d'Havelock depuis 2005 !

C'est donc une très bonne nouvelle, car ceci indique que la distribution du fouille-roche est plus étendue que prévue et qu'elle s'étend d'Hemmingford à St-Chrysostome (Pont Aubrey).

Un nouveau volet du projet de protection du fouille-roche gris est destiné aux agriculteurs du bassin-versant de la rivière Trout seulement. Nous sommes à la recherche de producteurs agricoles qui cultivent une terre dans les municipalités d'Elgin, de Godmanchester, de Huntingdon, de Dundee et de St-Anicet afin de recueillir leurs opinions sur les facteurs influençant leur choix d'adopter ou non des pratiques agroenvironnementales améliorant la qualité de l'eau et favorisant la biodiversité.

L'objectif de ce projet est de cibler les obstacles à l'adoption des pratiques agroenvironnementales et de trouver des solutions adaptées aux besoins des producteurs agricoles. La seconde étape de ce volet consistera à organiser un atelier de transfert des connaissances à partir des résultats obtenus.

Cet atelier aura lieu en février 2015. Vous êtes un agriculteur du bassin versant de la rivière Trout et vous êtes intéressé à participer au sondage ? Contactez-nous !

Le projet de protection du fouille-roche gris a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada, du programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 – Approche régionale du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la Fondation de la faune du Québec et de la Fondation Echo.



PLAN DE PROTECTION DE LA RIVIÈRE DES ANGLAIS

En parallèle de son volet de conservation volontaire avec les propriétaires, Ambioterra élaborera, à partir d'octobre, un plan de protection pour la biodiversité de la rivière des Anglais. Le but du plan de protection est d'aider notre organisme à mieux cibler les propriétaires prioritaires pour la protection des habitats fauniques de la rivière des Anglais et de ses rives de sorte à concentrer nos efforts de protection de la biodiversité. Ambioterra remercie la Fondation de la faune du Québec pour son appui financier à ce projet.



Fondation
de la faune
du Québec





»»» PROJET DE CORRIDORS VERTS ET BLEUS

Le projet vise la création de corridors verts et bleus dans le bassin versant de la rivière des Anglais dans le but de maintenir et d'améliorer la qualité de l'eau et de protéger la biodiversité présente.

Concrètement, ce projet consistait dans sa première phase (en 2013-2014) à évaluer l'état des bandes riveraines et des milieux naturels dans le bassin versant de la rivière des Anglais. Nous espérons qu'à long terme ce projet favorisera l'amélioration de la qualité de l'eau dans certaines sections dégradées de la rivière et permettra de favoriser les usages récréatifs de l'eau comme la baignade, la pêche sportive et le canot.

Pour les deux premières phases, le projet de corridors verts et bleus touche les municipalités des cantons d'Havelock et d'Hemmingford.

Pour 2014-2015, il s'agissait de réaliser l'aménagement et la restauration de corridors verts chez 7 propriétaires riverains recrutés en 2013. En d'autres termes, nous avons aménagé et restauré leurs rives en plantant prioritairement des espèces végétales indigènes à la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Cette deuxième phase a été réalisée avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement, de la Ville de Châteauguay et de donateurs privés.



UN PANNEAU DE SENSIBILISATION SUR LA PISTE CYCLABLE DU SENTIER DU PAYSAN

AMBIOTERRA a élaboré un panneau de sensibilisation sur l'importance de protéger les milieux humides.

Celui-ci sera installé au courant du mois d'octobre. Vous pourrez voir le panneau sur la piste cyclable du Sentier du paysan, entre la route 219 et le rang Saint-Pierre, à Hemmingford. Le milieu humide que vous voyez à cet endroit appartient à un de nos propriétaires volontaires, M. Bernard Provost, ainsi qu'à la MRC des Jardins-de-Napierville. Ambioterra remercie la Fondation TD Environnement pour son apport financier dans ce projet. L'inauguration officielle du panneau se fera en 2015.



À suivre...

»»» LE MONARQUE, UN PAPILLON EN DÉCLIN

LE MONARQUE EST SANS DOUTE L'UN DES PAPILLONS LES PLUS CONNUS AU QUÉBEC.

Espèce emblématique de l'Insectarium de Montréal, ce grand papillon diurne migre du Québec vers le sud à l'automne. Les monarques passent l'hiver au Mexique, se reproduisent au printemps, remontent vers le nord en suivant l'asclépiade, leur plante-hôte, et arrivent au Québec en juin. Le chemin vers le Québec se fait généralement en deux ou trois générations, alors que celui vers le Mexique se fait en une seule génération de monarques. L'asclépiade est une plante très importante pour ce papillon, car celui-ci l'utilise exclusivement pour y pondre ses œufs et les feuilles de l'asclépiade sont le seul aliment des chenilles. Au stade adulte, le monarque se nourrit du nectar de plusieurs fleurs, contribuant ainsi à la pollinisation. *(Espace pour la vie, ND)*

Le monarque est désigné « espèce préoccupante » depuis avril 1997 par le COSEPAC *(COSEPAC, 2010)*. De plus, dans les dernières années, des experts ont noté un déclin dans les colonies de monarques et selon eux, les monarques devraient disparaître du Québec d'ici quelques années *(Shields, 2014)*. Les différentes menaces pesant autant sur le papillon que sur sa

plante-hôte sont sérieuses et menacent directement leur survie.

PARMI LES MENACES, NOTONS *(COSEPAC, 2010)* :

■ **La dégradation de la forêt dans les sites d'hivernage (ex.: conversion de la forêt en terres agricoles, récolte non contrôlée du bois; exploitation forestière commerciale excessive).**

■ **Les changements climatiques (ex.: détérioration importante à venir des conditions dans les sites d'hivernage; augmentation des taux d'humidité, sécheresse).**

■ **L'utilisation d'herbicides et de pesticides à la grandeur de l'Amérique du Nord (disparition des colonies d'asclépiades).**

■ **L'urbanisation.**

Vous pouvez toutefois aider le monarque en plantant sur votre terrain de l'asclépiade. Si possible, ayez une diversité dans les plantes indigènes et nectarifères. Les fleurs simple et de couleur jaune ou mauve ont plus d'attrait pour les papillons et ces derniers aiment bien le pommeter, le lilas, le tournesol et la capucine.

Bannissez les engrais et les pesticides chimiques; optez plutôt pour des produits

biologiques. Vous pouvez également laisser un récipient rempli de sable humide ou aménager un trou de boue. Les papillons pourront s'abreuver et absorber les sels minéraux nécessaires *(Espace pour la vie, 2014)*.



»»»
**DONNEZ
POUR LA CAUSE**



Faites un don et parrainez nos projets de protection des milieux naturels et des espèces en péril!

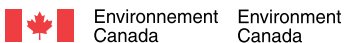
Contactez-nous pour plus de détails: 450.637.8585 ou visitez notre site Internet:

www.ambioterra.org



UN GROS MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER QUI NOUS AIDE À ACCOMPLIR NOTRE MISSION DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ :

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de:
This project was undertaken with the financial support of:



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec



Fondation
ECHO Fondation

